ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 05 / 11 / 2026 à 16:53

Date de publication : jeudi 5 novembre 2026 à 02:20

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 04/11/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

MIRALPHA ADVISORY

Sigle : MA **Siège social :** 251 Chemin de Fontanières 69350 LA MULATIÈRE **Capital :** 1000 € **Objet social :** Conseil aux entreprises et organisations en stratégie, organisation, innovation, recherche et développement ; accompagnement et conseil en financement public ou privé de projets d'investissement, de R&D et d'innovation ; réalisation d'études, audits et expertises ; assistance à maîtrise d'ouvrage, conduite et pilotage de projets. **Président :** M BAH Mamadou Alpha demeurant 251 Chemin de Fontanières 69350 LA MULATIÈRE **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles tant que la société ne comporte qu'un seul associé. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés sont libres et les cessions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/b6835165-123b-46ca-8144-5b899f33a1a4-form-instance